



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les problèmes agricoles vus par les agriculteurs ayant participé aux émissions de Télé-promotion rurale Sud-Ouest 1970

J. Marsac, Ph. Masson

Citer ce document / Cite this document :

Marsac J., Masson Ph. Les problèmes agricoles vus par les agriculteurs ayant participé aux émissions de Télé-promotion rurale Sud-Ouest 1970. In: Économie rurale. N°89, 1971. pp. 113-120;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1971.2148>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1971_num_89_1_2148

Fichier pdf généré le 26/03/2019

Abstract

Farm problems as seen by farmers taking part in a television program on local farm promotion in 1970 - The article analyses the situation as seen by the farmers during four programs of local farm promotion in the South-West of France in 1970.

Two groups can be clearly distinguished through their attitude towards the present economic development of agriculture : for and against this development. The economic policy these two groups wish to be applied to agriculture is evidently contradictory : the former suggests an adjustment policy, the latter a policy of protection.

The existence of these two opinions explains perhaps the contradictions of the present agricultural policy.

When the farmers talk about economic systems, they are all convinced that a planing of Swedish type with an active participation of the parties would be appropriate. The previous contradictions might be overcome through this solution.

Résumé

Cet article se propose d'analyser les questions posées par les agriculteurs lors des 4 émissions de Télé Promotion Rurale Sud-Ouest de 1970, plus précisément sous l'angle des réactions aux problèmes généraux de l'agriculture.

Deux groupes se distinguent aisément en fonction de leur attitude envers l'évolution économique actuelle de l'agriculture : les partisans et les adversaires de cette évolution.

Ces deux groupes souhaitent des mesures de politique économique opposées. Les premiers réclament une politique d'adaptation, les seconds revendiquent une plus grande protection.

La coexistence de ces deux types de revendications explique peut-être en partie les contradictions de la politique agricole actuelle.

Lorsque les agriculteurs abordent la question du système économique, ils sont quasi unanimes à souhaiter une planification de type suédois avec participation effective des intéressés. Cette institution de type solidariste permettrait peut-être de dépasser les contradictions précédentes.

LES PROBLÈMES AGRICOLES

VUS PAR LES AGRICULTEURS AYANT PARTICIPÉ AUX ÉMISSIONS DE TÉLÉ-PROMOTION RURALE SUD-OUEST 1970

par J. MARSAC et P. MASSON

*I.U.T. de Limoges, département Administration des entreprises et des collectivités publiques
Laboratoire d'économie rurale, E.N.S.A. de Toulouse*

Cet article se propose d'analyser les questions posées par les agriculteurs lors des 4 émissions de Télé Promotion Rurale Sud-Ouest de 1970, plus précisément sous l'angle des réactions aux problèmes généraux de l'agriculture.

Deux groupes se distinguent aisément en fonction de leur attitude envers l'évolution économique actuelle de l'agriculture : les partisans et les adversaires de cette évolution.

Ces deux groupes souhaitent des mesures de politique économique opposées. Les premiers réclament une politique d'adaptation, les seconds revendiquent une plus grande protection.

La coexistence de ces deux types de revendications explique peut-être en partie les contradictions de la politique agricole actuelle.

Lorsque les agriculteurs abordent la question du système économique, ils sont quasi unanimes à souhaiter une planification de type suédois avec participation effective des intéressés. Cette institution de type solidariste permettrait peut-être de dépasser les contradictions précédentes.

Farm problems as seen by farmers taking part in a television program on local farm promotion in 1970

The article analyses the situation as seen by the farmers during four programs of local farm promotion in the South-West of France in 1970.

Two groups can be clearly distinguished through their attitude towards the present economic development of agriculture : for and against this development. The economic policy these two groups wish to be applied to agriculture is evidently contradictory : the former suggests an adjustment policy, the latter a policy of protection.

The existence of these two opinions explains perhaps the contradictions of the present agricultural policy.

When the farmers talk about economic systems, they are all convinced that a planing of Swedish type with an active participation of the parties would be appropriate. The previous contradictions might be overcome through this solution.

Cette étude analyse les réactions aux principaux problèmes actuels des agriculteurs qui ont participé aux émissions de Télé-promotion rurale à Toulouse, en 1970 (1).

Les émissions des 30 janvier, 13 février, 6 mars et 13 mars 1970 formaient un cycle de

« Télé-promotion rurale » établi pour le Sud-Ouest à l'image de ce qui se fait dans l'Ouest depuis quelques années.

Chaque émission se présente ainsi : le matin, un film d'environ une heure, centré sur un thème précis, est diffusé par l'O.R.T.F. à l'intention des agriculteurs. Ceux-ci sont réunis par groupes d'une vingtaine pour écouter et discuter le film avec un animateur. Ce sont les centres d'accueil de Télé-Promotion rurale.

(1) 2, rue A. Lautmann, 31 Toulouse.

Il y a eu, selon les journées, de 200 à 300 centres répartis dans 14 départements des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, plus l'Aude.

A l'issue du débat, le centre d'accueil pose une question par téléphone au centre de Télé-Promotion Rurale de Toulouse. Celui-ci analyse toutes les questions des centres d'accueil de façon à y répondre au cours d'un débat télévisé en direct, en début d'après-midi, avec la participation de professionnels et de personnalités. Les questions posées par le centre d'accueil, font l'objet de l'étude présentée ici. Les 4 émissions étaient axées sur les thèmes suivants :

- 30 janvier 1970 : Structures foncières ;
- 13 février 1970 : Commercialisation des produits agricoles ;
- 6 mars 1970 : Techniques modernes d'élevage ;
- 13 mars 1970 : L'agriculture suédoise.

Objet de l'étude et méthodologie

La richesse, l'abondance des questions, permettent de nombreux types d'analyse : psychologique, sociologique ou économique. C'est ce dernier aspect que nous avons retenu.

Nous avons essentiellement examiné l'opinion des agriculteurs sur les grands problèmes agricoles, auxquels ils sont confrontés à l'heure actuelle.

Cette étude a débuté sans idée préconçue sur les problèmes à aborder, sans désir de justifier des opinions ou des analyses préexistantes. Les 500 questions posées sont classées par grands thèmes, tels que structures foncières, problèmes techniques, coopération, exode agricole, etc... Le nombre des problèmes évoqués est grand et on s'est limité aux principaux.

Seules les questions générales sont abordées, c'est-à-dire les problèmes globaux de l'évolution de l'agriculture tels que les ressentent les agriculteurs, ainsi que leurs réactions quant aux grandes options de politique agricole.

Pour juger de la généralité ou de la particularité de notre étude, il importe de caractériser l'échantillon des agriculteurs, qui ont participé aux travaux des centres d'accueil de Télé-Promotion Rurale. Le nombre des participants est estimé à 10.000, dont 58 % d'agri-

culteurs. Or, la population active agricole totale des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine et du département de l'Aude est de 435.000 actifs (projection des chiffres de 1968 selon la tendance observée entre 1962 et 1968). L'échantillon ne représente donc qu'environ 1 % de la population active agricole de la région. Ce chiffre très faible incite à interpréter avec prudence les résultats.

Il existe également des différences qualitatives très importantes entre la population de l'échantillon et la population active agricole totale des régions intéressées. Les participants comprennent une forte proportion (17 %) de responsables professionnels : Centres d'Etudes Techniques Agricoles, Groupements de Vulgarisation Agricole et Ménagère, Syndicat, Coopératives. Ceci tient au fait que l'initiative de la création des centres d'accueil est due aux organisations professionnelles.

Cet échantillon représente donc une minorité active parmi les agriculteurs des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine.

Pour limiter notre étude aux seuls agriculteurs, nous avons autant que possible écarté de l'analyse les questions provenant de centres d'accueil composés de techniciens agricoles ou d'élèves d'établissements d'enseignement agricole.

Une dernière remarque quant à ces questions et à leur interprétation ; l'animateur du centre d'accueil joue parfois un rôle dans le choix ou l'expression de la question posée. Ceci peut orienter certaines questions dans un sens différent de celles qu'auraient posé les agriculteurs. Signalons cependant que l'animateur était presque toujours un agriculteur.

Nous citerons dans le texte des questions ou parties de questions pour illustrer ces opinions. Chaque fois la référence du centre qui a posé la question est indiquée par un groupe de chiffres : 1-32 - Gimont. Le premier chiffre correspond au rang de l'émission (par exemple 1 pour l'émission du 30-1-70). Le chiffre suivant est le code du département (2). Le nom de la commune du centre d'accueil est suivi éventuellement d'un numéro d'ordre de question, si le centre a posé plusieurs questions.

(2) 09 Ariège, 11 Aude, 12 Aveyron, 24 Dordogne, 31 Haute-Garonne, 32 Gers, 33 Gironde, 40 Landes, 46 Lot, 47 Lot-et-Garonne, 64 Pyrénées-Atlantiques, 65 Hautes-Pyrénées, 81 Tarn, 82 Tarn-et-Garonne.

Après avoir étudié les réactions des agriculteurs devant l'évolution économique de l'agriculture, puis leurs implications en matière de politique agricole, nous essayerons d'examiner quel est le système économique souhaité par ces agriculteurs.

REACTIONS A L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

Il s'agit ici de l'évolution de l'agriculture, telle qu'elle est observée dans tous les pays développés, c'est-à-dire la diminution de la part de l'agriculture dans le produit national, la diminution de la population active employée dans l'agriculture, l'agrandissement des structures foncières de production, l'adaptation à la fois quantitative et qualitative de la production agricole à la demande alimentaire.

Deux sortes de réactions, face à cette évolution, se font jour : soit une prise de conscience et une acceptation, soit un refus de cette évolution ou du moins d'une partie de cette évolution.

Les « partisans » de l'évolution

Une quinzaine de questions montrent une prise de conscience et une acceptation de cette évolution. Dans presque toutes les questions, les agriculteurs se demandent avec quelque inquiétude comment ils opéreront cette transformation. L'évolution, bien qu'acceptée pose en effet de gros problèmes d'adaptation. Ainsi : « Les cultivateurs de la région conscients et partisans des transformations indispensables dans leurs élevages se demandent comment ces transformations pourront être réalisées dans des délais suffisamment rapides à l'échelon national... » (3-24 Champagnac de Belair). « Le G.A.E.C. semble la solution d'avenir pour une catégorie d'exploitations. Pour beaucoup d'autres, c'est la forme de l'agriculture industrielle, d'où une diminution de la population active. Qu'envisage-t-on pour ceux qui partent et y a-t-il un objectif défini pour ceux qui restent ? » (1-31 Auterive).

« Nous sommes tous conscients de la nécessité de vendre des produits finis et de la nécessité de produire en fonction des besoins et des goûts des clients. Comment organiser cette production, cette transformation ? A quel niveau ? Dans quel ordre ? » (1-32 Cologne - 2).

« Nous pensons que le développement du monde agricole est lié au développement du monde industriel. Comment implanter des industries de transformation ? Le tourisme aura-

t-il sa place ? Quels rôles la profession aura-t-elle à jouer ? » (1-32 Cologne - 3).

« Comment arriver à orienter les producteurs afin de leur faire accepter les disciplines de production liées à un problème de marché et de qualité ? » (2-32 Fleurance - 2).

Il est curieux et inquiétant de voir que le « rapport Vedel » n'est cité qu'une fois dans l'ensemble des questions :

« ...et finalement Vedel n'a-t-il pas raison ? » (3-81 Mazamet).

Ce ton désabusé montre qu'ici l'évolution de l'agriculture n'est acceptée qu'avec résignation. Il s'agit vraisemblablement d'un groupe qui n'admet que depuis peu l'évolution de l'agriculture.

Les « adversaires » de l'évolution

Ceux qui, consciemment ou non, refusent l'évolution de l'agriculture sont, le plus souvent, partisans du maintien de l'exploitation familiale. Les questions sont en général orientées vers la recherche de solutions permettant à l'exploitation familiale de survivre.

« Le G.A.E.C. : oui, mais... n'y a-t-il pas d'autres solutions pour les exploitations familiales ? » (1-32- Sainte-Marie).

« Les groupements et la spécialisation permettent-ils la survie des petites exploitations ? » (3-65 Saint-Plais - 1).

« ...quelle voie doit choisir l'éleveur dans nos exploitations de type familial ? » (3-32 Simorre)

Si ces questions indiquent qu'une certaine évolution est reconnue inéluctable, voire nécessaire, il y a par contre un refus catégorique de l'évolution des structures foncières de production. On veut maintenir la petite propriété familiale en cherchant des solutions. L'attachement à cette forme de production semble due à l'indépendance qu'elle procure dans le travail, au respect de l'individualisme qu'elle permet.

Cet attachement à l'indépendance du chef d'exploitation est ressentie dans de très nombreuses questions et se traduit par le refus du G.A.E.C., des contrats de production, voire même le refus de l'adhésion à un groupement de producteurs :

« Serons-nous entièrement intégrés ? » (1-11 Domagel).

« ...quelles solutions seraient à envisager pour ceux qui désirent rester indépendants sur leur exploitation ? » (1-47 Tonnes - 2).

« ...comment vont-ils (les agriculteurs) améliorer leur revenu et la sécurité de leur revenu sans être réduits à jouer un simple rôle de producteurs de matières premières et de salariés intégrés dans de puissantes firmes capitalistes internationales ? » (2-11 Mas Sainte-Puelle).

Il est évidemment difficile de mesurer l'importance quantitative de ces deux types d'agriculteurs partisans ou non de l'évolution de l'agriculture. Si on se réfère au nombre de questions, le second groupe l'emporte. On trouve en effet, une trentaine de questions dénotant un refus plus ou moins avoué de l'évolution de l'agriculture, alors qu'il n'y en avait guère qu'une quinzaine pour les partisans de l'évolution. Mais, il faut se garder d'une interprétation abusive de ces chiffres. Si on peut être persuadé de l'existence de deux groupes d'agriculteurs, on peut dire tout au plus que dans l'échantillon analysé il semble y avoir plus d'adversaires que de partisans de l'évolution de l'agriculture.

IMPLICATIONS EN POLITIQUE AGRICOLE DE CES DEUX ATTITUDES

Ces deux types d'agriculteurs, classés du point de vue de leur réaction à l'évolution de l'agriculture, souhaitent des mesures de politique économique totalement différentes.

Les partisans de l'évolution réclament une aide à l'adaptation aux nouvelles conditions de production, ils veulent faciliter cette évolution.

Les seconds réclament une protection importante aux pouvoirs publics et préconisent des mesures permettant la survie de la petite exploitation familiale.

Les mesures de politique agricole souhaitées par les partisans de l'évolution

Elles visent toutes dans ce cas à faciliter l'évolution de l'agriculture ou réduire les effets néfastes de cette évolution sur le plan humain notamment.

Ce sont des mesures destinées à :

— faciliter l'agrandissement des exploitations, soit par le G.A.E.C. (groupement agricole d'exploitation en commun), la généralisation du fermage, les interventions des S.A.F.E.R. (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), l'indemnité viagère de départ, etc...,

— faciliter l'exode agricole en donnant une formation professionnelle aux candidats au départ,

— améliorer la situation de l'agriculture par un développement économique plus important et régionalisé pour employer la main-d'œuvre quittant le secteur agricole,

— favoriser l'adaptation de la production à la demande par une meilleure hiérarchie des prix agricoles, par des actions de « Marketing », par des disciplines de production.

Quelques questions illustrent ces mesures du point de vue des problèmes fonciers :

« ...comme nous pensons que le prix des terres ne peut être limité, que la S.A.F.E.R. est dans l'impossibilité d'agir, que penseriez-vous de la solution suivante : la terre à qui peut payer (chirurgien, etc...), mais modification des statuts du fermage, bail très long — environ 25 ans — pour permettre d'amortir les investissements avec un fermage raisonnable fixé selon les régions ? » (1-12 Millau).

« Quels moyens seraient à la disposition des exploitants pour que la restructuration puisse se faire au profit de ceux qui ont besoin d'améliorer leurs structures ? » (1-32 Sarramon).

Les questions relatives à l'exode agricole ont été évidemment motivées par la dernière émission sur l'agriculture Suédoise :

« En Suède, les mutations professionnelles sont passées dans les mœurs, elles sont organisées... Qu'est-ce qui nous empêche, nous Français, de fixer et poursuivre les mêmes objectifs, car pour l'instant chez nous, le travailleur peut dire « je sais ce que je quitte, mais je ne sais pas ce que je vais trouver » (4-32 Cologne - 2).

Il semble d'ailleurs qu'une politique plus efficace d'aide aux mutations professionnelles aurait un double avantage pour l'agriculture :

— un avantage direct, celui de diminuer la population active agricole et d'améliorer les structures d'exploitation, donc le revenu des agriculteurs restants ;

— un avantage indirect car une main-d'œuvre mieux formée, mieux adaptée aux besoins de l'économie serait un facteur de développement économique général, lequel facilite la solution des problèmes agricoles.

Du point de vue du développement économique national, rappelons ici la question (1-32 Cologne - 3) déjà citée, dans laquelle le centre réclamait un développement industriel et touristique.

Dans le domaine des marchés agricoles :

« ...ne serait-ce pas possible d'apporter une solution (hiérarchisation des prix) etc... (4-82 Moissac de Luc).

Remarquons que la hiérarchisation des prix agricoles en fonction de la demande peut être interprétée de deux façons : on peut simplement augmenter sensiblement le prix des produits déficitaires (viande) pour qu'ils deviennent intéressants à produire, ou bien, plus courageusement, on peut admettre à la fois une hausse plus faible que dans le cas précédent des produits déficitaires et une baisse des produits excédentaires tels que blé, sucre, beurre, etc... La deuxième interprétation serait plus dans la lignée des mesures souhaitées par les partisans de l'évolution de l'agriculture, mais on ne peut juger de l'interprétation ! « ...ceci ne demande-t-il pas la création en urgence et en priorité d'une organisation spécialisée dans le marketing des produits du Sud-Ouest ? » (2-31 Villemur).

Cette question n'a d'ailleurs une implication en politique agricole que si cette organisation spécialisée devait être créée par ou avec l'aide des pouvoirs publics.

Les mesures de politique agricole souhaitées par les adversaires de l'évolution

De leur côté, ceux qui n'ont pas pris conscience de la situation évolutive dans laquelle nous nous trouvons, ou plus justement en ont pris conscience mais la rejette et désirent demeurer indépendants sur leur petite exploitation familiale, adressent aux pouvoirs publics de tout autres doléances.

Les uns se prononcent contre toute évolution. Ils veulent rester sur l'exploitation familiale et pour cela demandent à l'Etat de prendre les mesures utiles à leur sauvegarde. Ils se rendent tout de même compte que leur pouvoir d'achat se dégrade au fil des ans. A cela il y a plusieurs remèdes.

Le premier serait un agrandissement des surfaces cultivées ; mais ils rejettent cette solution à priori. Il y aurait la possibilité d'intensifier la production sur une surface donnée. Mais, nous sommes — dans le cas étudié — en présence de chefs d'exploitation d'un âge avancé, qui sont hostiles aux formes de culture les plus modernes. Cela s'explique par le fait que ces techniques nécessitent une formation qu'ils ne possèdent pas et des capitaux assez importants. Il ne reste donc plus, à leur avis, que deux solutions. La première est bien exposée par la question suivante :

« Le problème de l'agrandissement des superficies ne se pose-t-il pas car les prix actuels sont insuffisants ? » (1-47 Montflanquin).

Une autre question touche le même problème :

« Pensez-vous qu'une politique de structures soit absolument indispensable pour la survie de l'exploitation familiale ? Une politique de débouchés et de prix (en tenant compte des prix de revient) ne serait-elle pas plus bénéfique ? » (1-81 Vaour).

Ces deux questions permettent de dire que cette catégorie d'agriculteurs ne tient pas compte du rôle que les prix doivent jouer dans toute économie. Ceux-ci doivent être des indicateurs de tensions économiques. Ils doivent orienter la production dans le sens désiré par les consommateurs. Or, ce n'est pas le cas actuellement. Que demandent ces agriculteurs ? Un prix plus juste fondé sur le prix de revient. Mais quel est le prix de revient qui est à prendre en considération ? Pour eux, il ne peut s'agir que de celui des entreprises marginales. Or, c'est sur cette base qu'ils sont calculés à l'heure actuelle, entraînant des surplus de production qui coûtent cher à la Nation. Un tel prix rémunère tout juste les entreprises marginales, mais fournit une rente appréciable aux exploitations les plus productives. Des prix surévalués entraînent un gaspillage de ressources productives dû à leur mauvaise allocation. D'autre part, cette politique contribue — du fait de la liaison entre tous les prix — à rendre moins compétitives les autres branches de production.

La deuxième solution présente le mérite de limiter l'excédent, mais elle contient de très graves dangers. Elle est très bien exposée par la question suivante :

« Est-ce que le contingentement des produits agricoles ne permettrait pas de faire vivre une certaine forme d'exploitation familiale ? » (1-32 Samatan).

Cette solution permet d'éviter les surplus et de diminuer le coût financier supporté par la Nation à cause du soutien des prix. Mais, ne peut-on déceler dans cette question une sorte de malthusianisme. En effet, on maintient ainsi le cours des produits en limitant l'offre par rapport à la demande. A quoi aboutit un tel contingentement au niveau de chaque exploitation ? Une telle politique ne considère que les intérêts à court terme des exploitants de la génération présente. Le contingentement au niveau des grosses exploitations ne permettra plus à celles-ci de rentabiliser le matériel

employé. D'où, la cessation d'exploitation du secteur le plus moderne de notre agriculture. Cela entraînera forcément une régression technique — diminution de la productivité dans le secteur agricole — cela contredit l'allocation optimale des ressources que demande la croissance de l'économie française. En effet, un tel raisonnement ne saurait être valable que dans la mesure où tous les pays suivraient la même politique. Dans le contexte présent, elle entraînerait assez rapidement un sous-développement du pays, à moins qu'une productivité supérieure dans le secteur industriel ne compense la rétention de main-d'œuvre du secteur agricole.

Entre les agriculteurs qui sont véritablement conscients de l'évolution et comprennent le rôle que doit jouer l'entreprise agricole, et ceux dont nous venons d'étudier les propositions conservatrices, d'autres veulent s'équiper de façon moderne, mais renoncer en même temps à jouer le rôle d'un entrepreneur responsable dans une économie de marché. Ils recherchent sécurité et garantie. Cette attitude ressort nettement de nombreuses questions :

« Quelle est la politique envisagée pour assurer la sécurité de la production laitière et du veau de boucherie sous la mère ? » (1-81 Dourgne).

« Quelle garantie peut-on espérer à longue échéance pour les producteurs laitiers et les producteurs de viande ? » (3-47 Francescas).
« Les agriculteurs du groupe se demandent, en fonction des investissements importants mais nécessaires tant pour la production de lait que celle de la viande, sur quelle politique à long terme ils peuvent compter ? » (3-31 Cambernard).

Ce désir de garantie et de sécurité n'est-il pas en contradiction avec le désir d'indépendance déjà évoqué ? Cet état d'esprit s'est formé tout au long du dix-neuvième et du vingtième siècle. On s'adresse à l'Etat pour qu'il résolve tous les problèmes qui se posent. On ne cherche pas à les résoudre au niveau de la profession. L'Etat a donné l'habitude au secteur agricole d'être un secteur particulier : protection douanière (Jules Méline, 1892), soutien des marchés. Ceci est regrettable, car seul un secteur responsable et acceptant d'assumer un certain risque peut être dynamique. Si les agriculteurs défendent l'exploitation familiale, c'est qu'il y a là un problème de civilisation, le problème de leur responsabilité personnelle dans leur travail. Ne leur serait-il pas possible, à travers les groupements de producteurs, les coopératives, de prendre leur part de responsabilité au niveau de la politi-

que agricole nationale. Nous touchons là un point sur lequel nous devons nous interroger lorsque nous étudierons les questions relatives au système économique souhaité par les agriculteurs, ainsi que celles relatives à la recherche du pouvoir économique.

Coexistence, dans la politique actuelle, des deux types de mesures revendiquées

Il est facile de relever le caractère contradictoire des deux politiques agricoles souhaitées par les deux groupes d'agriculteurs. Une restructuration foncière importante par le biais du fermage s'oppose au maintien de la petite propriété familiale.

Une aide, une protection de la petite exploitation par des subventions, par un soutien toujours plus important des prix agricoles, freinent la restructuration des entreprises agricoles en permettant aux exploitations marginales de subsister, en freinant l'exode agricole.

Réciproquement, des mesures facilitant l'évolution de l'agriculture ne font qu'accélérer la disparition des petites exploitations familiales. Bref, la contradiction est évidente entre ces deux types de mesures.

Or, on constate qu'actuellement, dans l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics en France pour l'agriculture, ces deux sortes de mesures coexistent et créent justement les incohérences de la politique agricole ; on fait un plan de relance de la production de viande, mais on continue à soutenir à grands frais le marché du blé fortement excédentaire ; des mesures favorisant la restructuration foncière coexistent avec d'autres limitant les cumuls d'exploitation.

On peut se demander si l'incohérence de cette politique s'explique par l'existence, au sein de la population agricole, de ces deux groupes, les partisans et les adversaires de l'évolution. Les pouvoirs publics voudraient également satisfaire leurs revendications contradictoires.

Cette remarque explique partiellement la politique agricole actuelle, mais ne peut la justifier. Le pouvoir politique devrait justement trancher, faire des choix, même s'ils sont difficiles.

Cette irresponsabilité est également le fait des organisateurs professionnels agricoles, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles en tête, qui, pour sacrifier au mythe de l'unité du monde agricole, n'ont jamais présenté ou revendiqué une politique agricole cohérente (avec une exception pour

le Centre National des Jeunes Agriculteurs). La profession présente toujours, comme l'a écrit M. Serieys, secrétaire général du C.N.J.A. dans le Monde du 29-11-1969, un « catalogue de revendications long comme des litanies », où les contradictions sont nombreuses.

Il semblerait donc qu'en présence de ces deux groupes antagonistes, ni les pouvoirs publics, ni la profession n'aient pu ou voulu arbitrer.

A propos de cette politique agricole, plusieurs questions dénotent une prise de conscience assez nette de son coût élevé :

« ...pourquoi l'agriculteur français semble-t-il coûter un million d'anciens francs à la communauté ? » (4-81 Saint-Paul-Cap-de-Joux).

Il est vrai qu'une émission de télévision avait récemment sensibilisé les agriculteurs à ce coût !

Nous pourrions, pour clore ce paragraphe sur la politique agricole, citer une dernière question :

« Peut-on envisager une agriculture dynamique intégrée sans aide financière importante de l'Etat ? » (2-33 Blanquefort).

Question à laquelle il faudrait peut-être répondre par la négative, quel que soit le groupe d'agriculteurs que nous voudrions satisfaire, les partisans ou les adversaires de l'évolution ! En effet, l'entretien d'une agriculture anachronique coûte cher, mais la transformation de notre agriculture en un secteur moderne, parfaitement intégré dans l'économie nationale, peu assistée, coûterait également très cher ; cependant cette dernière option serait un investissement national.

SYSTÈME ÉCONOMIQUE SOUHAITÉ PAR LES AGRICULTEURS

Au cours des quatre journées de Télé-Promotion Rurale, les agriculteurs ont posé de nombreuses questions, ils abordent de façons différentes trois systèmes : capitalisme, collectivisme, système suédois (solidarisme), peut-être quatre si nous élevons au rang de système le corporatisme.

Il semblerait tout d'abord que les agriculteurs — surtout parmi ceux qui consciemment ou non refusent l'évolution — redoutent le système libéral, ainsi qu'en témoigne la question suivante :

« A quoi sert de s'organiser entre nous et d'organiser les marchés dans le cadre d'une

économie de plus en plus libérale ? » (2-09 Saverdun).

Comment s'expliquer cette prise de position ? L'agriculteur d'aujourd'hui se sent menacé — même contesté — malgré toutes les mesures prises en sa faveur. Il rend responsable le capitalisme de cette évolution, car c'est lui qui a permis les progrès économiques considérables que nous avons connus depuis la révolution industrielle. Victime de l'évolution, il n'envisage à aucun moment, la possibilité de l'existence de lois universelles d'évolution qui seraient irréversibles.

Si les agriculteurs semblent redouter le capitalisme pur, ils ne sont pas plus attirés par le collectivisme. Une seule question y est consacrée. Elle semble montrer une certaine répulsion pour ce système :

« Est-ce que la généralisation du G.A.E.C. dans l'avenir ne risque pas de déboucher sur le « Kiboutz » ou les Kolkhoses ? » (1-11 Castelnau).

De nombreuses questions montrant l'attachement des agriculteurs à leur indépendance, expliquent aisément ce refus d'un système de planification autoritaire et centralisée.

C'est un système de type solidariste, ou du moins certaines de ces institutions, qui semblent attirer les agriculteurs. Les agriculteurs du Sud-Ouest sont particulièrement intéressés par les techniques de planification souple et concertée utilisées en Suède. De toutes les questions relatives à ce sujet, nous retenons les trois plus significatives :

« Pour régler les problèmes de commercialisation des différents produits agricoles, ne serait-il pas nécessaire de créer un organisme de planification avec participation des agriculteurs ? » (2-24 Sarlat).

« Quelle est la part du syndicalisme dans la définition de la politique suivie par l'Etat ? » (4-32 Gimont) .

« Voyez-vous transposable en France l'organisation de l'agriculture que nous avons vue en Suède, avec une concertation et un accord aussi parfait de l'Etat, des organisations économiques et des syndicats agricoles ? » (4-33 Montségur).

Nous touchons là un des problèmes fondamentaux, celui de la planification souple, de l'économie concertée, qui fait participer les agriculteurs par l'intermédiaire de leurs syndicats, de leurs organisations professionnelles, de leurs coopératives, à l'aménagement du

futur. Une telle organisation devrait amener les participants à faire passer leurs intérêts individuels immédiats après l'intérêt de la communauté. L'Etat devant communiquer les bases de départ, c'est-à-dire toute l'information économique disponible, il s'établirait entre les pouvoirs publics et la profession une véritable collaboration permettant de définir les objectifs de la politique agricole ainsi que les différents moyens permettant de les atteindre.

Une fois les mesures définies, il faut qu'elles soient respectées. Donc, les organisations professionnelles ainsi que les coopératives auront leur rôle à jouer. Seuls seront aidés, si nécessaire, les agriculteurs qui se conformeront aux objectifs précédemment définis. Mais une telle planification semble exiger l'existence d'organisations professionnelles responsables et de coopératives relativement puissantes. Or, est-ce le cas actuellement en France ? D'un côté les syndicats sont parfois poussés à faire de la démagogie et regardent rarement les choses telles qu'elles sont. D'autre part, en ce qui concerne les coopératives, elles sont souvent considérées comme « dépotoirs » des produits agricoles, l'agriculteur y apportant ce qu'il ne peut écouler par ses propres moyens. Il est certain qu'avec un tel état d'esprit rien de valable ne peut être entrepris.

De nombreuses questions montrent que les agriculteurs semblent attirés par un certain corporatisme. Ainsi en témoigne la question suivante :

« L'institution de la carte professionnelle d'agriculteur ne pourrait-elle pas permettre l'assainissement des marchés et réserver les aides économiques aux seuls agriculteurs ? » (1-24 Saint-Pierre-de-Chignac).

Il résulte donc de tout cela une certaine confusion au niveau de la définition du système économique souhaité par les agriculteurs ; confusion parfois relevée par les intéressés eux-mêmes :

« Comment soutenir les marchés dans une économie libérale ? » (2-82 Caussade).

Les agriculteurs empruntent au solidarisme certaines de ses institutions : économie concertée, coopérative, afin de retrouver un pouvoir économique qu'ils ont perdu :

« Pensez-vous qu'il soit possible aux agriculteurs, par le biais de la coopération, de s'implanter dans l'industrie du Roquefort ? » (2-12 Castelnau-Pegarrolès).

Les agriculteurs veulent retrouver le pouvoir économique afin d'être capables de lutter à armes égales contre les grandes firmes industrielles. Mais ne se replacent-ils pas alors implicitement en économie libérale ?

CONCLUSION

Si le faible échantillon sur lequel a porté cette étude ne permet pas de chiffrer les tendances décrites, il est suffisant pour déceler les principaux courants dans l'opinion des agriculteurs sur les grands problèmes d'économie et de politique agricoles.

Deux points semblent importants.

D'une part, il existe deux groupes d'agriculteurs opposés dans leur attitude vis-à-vis de l'évolution de l'agriculture, opposés également dans leurs revendications ; cela semble expliquer les contradictions de la politique agricole actuelle. En effet, on peut admettre que les syndicats dans leurs programmes et les pouvoirs publics dans leurs actions aient voulu satisfaire à la fois ces deux types d'agriculteurs.

D'autre part, une majorité d'agriculteurs concernés par cette étude souhaite un système de planification concertée avec l'Etat, leur permettant de résoudre en responsables leurs problèmes. Une telle participation des intéressés aux choix des mesures de politique agricole permettrait peut-être de dépasser les contradictions évoquées plus haut.

Une fois encore, le système suédois a joué un rôle de modèle dans ces émissions. Peut-être répond-il aux aspirations profondes de ces hommes ?